

*Proposition de résolution*

*Le Conseil communal de Lutry constate que la Municipalité n'a pas rendu public de concept du réaménagement des berges tel que souhaité par voie de postulat le 13 septembre 2021.*

*Pourtant des préavis municipaux et mises à l'enquête récentes démontrent que les services communaux réfléchissent actuellement à des projets structurants ces berges. Le Conseil communal de Lutry déplore cette situation et encourage la Municipalité à lancer dans les meilleurs délais une réflexion sur le réaménagement des berges, en y associant la population lutrienne.*



*Guy Wolfensberger*